

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2017

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14
Présents : 12 - Votants : 12

Date de convocation : 22 novembre 2017

Le premier décembre deux mil dix-sept : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

Présents : MM. GUARISE – CHEVAL Jean-Claude – HYVOZ - GAILLARD – URBAIN – CHEDEVILLE - Mmes DOLLE - CHEVAL Martine – LACHAUD Danièle - MIRA – BERBESSON - Mme CHATEAURET-

Excusé: M. DELPY (Pouvoir à Mr AUMETTRE)

Absent : M. AUMETTRE

Secrétaire de séance : Mme Brigitte DOLLE

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2017

Observation de M. Alain URBAIN précisant qu'il n'est pas contre le remplacement de Mme Marie-Jeanne SAUVAGE par Mme Angélique ALLANO mais contre le fait que cela ce soit fait avant le vote. Précision de Mme Martine CHEVAL qui affirme **que cela a été annoncé en été.**

M. URBAIN fait des réserves sur le point n°3 de la dernière séance.
Après cette prise en compte, le compte-rendu est adopté à l'unanimité
12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

N° 01 - A désigné Mme Marie-Thérèse MIRA **référente élue** « sécurité routière ». 12 voix pour

N°02 – A adhéré au plan départemental de lecture publique
12 voix pour

N°03 – A autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire de la Mutuelle Nationale Territoriale suite à la modification du taux de cotisation salariale.
12 voix pour

N°04 – A attribué une prime IEMP à tous les agents et une prime IAT à M. Bastien ROUX et Mme Angélique ALLANO
10 voix pour M. URBAIN et Mme CHATEAURET étant sortis.

N°05 – A procédé à des ajustements budgétaires sur certains articles du budget primitif 2017, section de fonctionnement.
12 voix pour

N°06 – A décidé d'accueillir au sein de la commune des personnes condamnées dans le cadre d'une peine à des TIG et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

12 voix pour

N°07 – A décidé à la majorité l'annulation de la délibération n°2017-49 suite à l'intervention du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Sarlat. Cette délibération ne respectait pas le principe de non-rétroactivité.

11 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre

N°08 – A voté l'augmentation des tarifs communaux au 1^{er} décembre 2017.

12 voix pour

N°09 - A décidé de ré-étudier la demande de remboursement de frais engagés par M. Alain AUDEBERT au prochain Conseil Municipal, cette décision faisant l'objet d'un désaccord.

5 voix pour, 2 abstention, 5 voix contre

DIVERS :

* Prolongation arrêt de travail de Mme Marie-Jeanne SAUVAGE jusqu'au 08/01/2017. Prolongation contrat de travail de Mme Angélique ALLANO jusqu'au 22 décembre 2017

* Attribution **d'une subvention** de 5 000 € pour les routes

* Frais travaux enfouissement ligne téléphone aux Chapouleix

- 1 795 € HT

- 2 154 € HT

Le décompte définitif sera établi à la fin des travaux. Information chiffrée reçue le jeudi 30 novembre 2017

* Point sur l'embauche de M. Bastien ROUX : possibilité de prolonger son contrat, information connue que fin décembre

* Réunion des associations faite le 30 novembre : bilan prochainement

* Repas des anciens fixé au 18 mars 2018

* Le bulletin municipal des années 2015-2016 est en ligne. **Il est proposé de le remettre gratuitement aux personnes qui en feront la demande ; de le vendre aux personnes ayant internet au tarif de 25 euros.**

Il est consultable en mairie.

Fin de séance 23 heures 05

Fait en Mairie, le 04 décembre 2017

Le secrétaire de séance